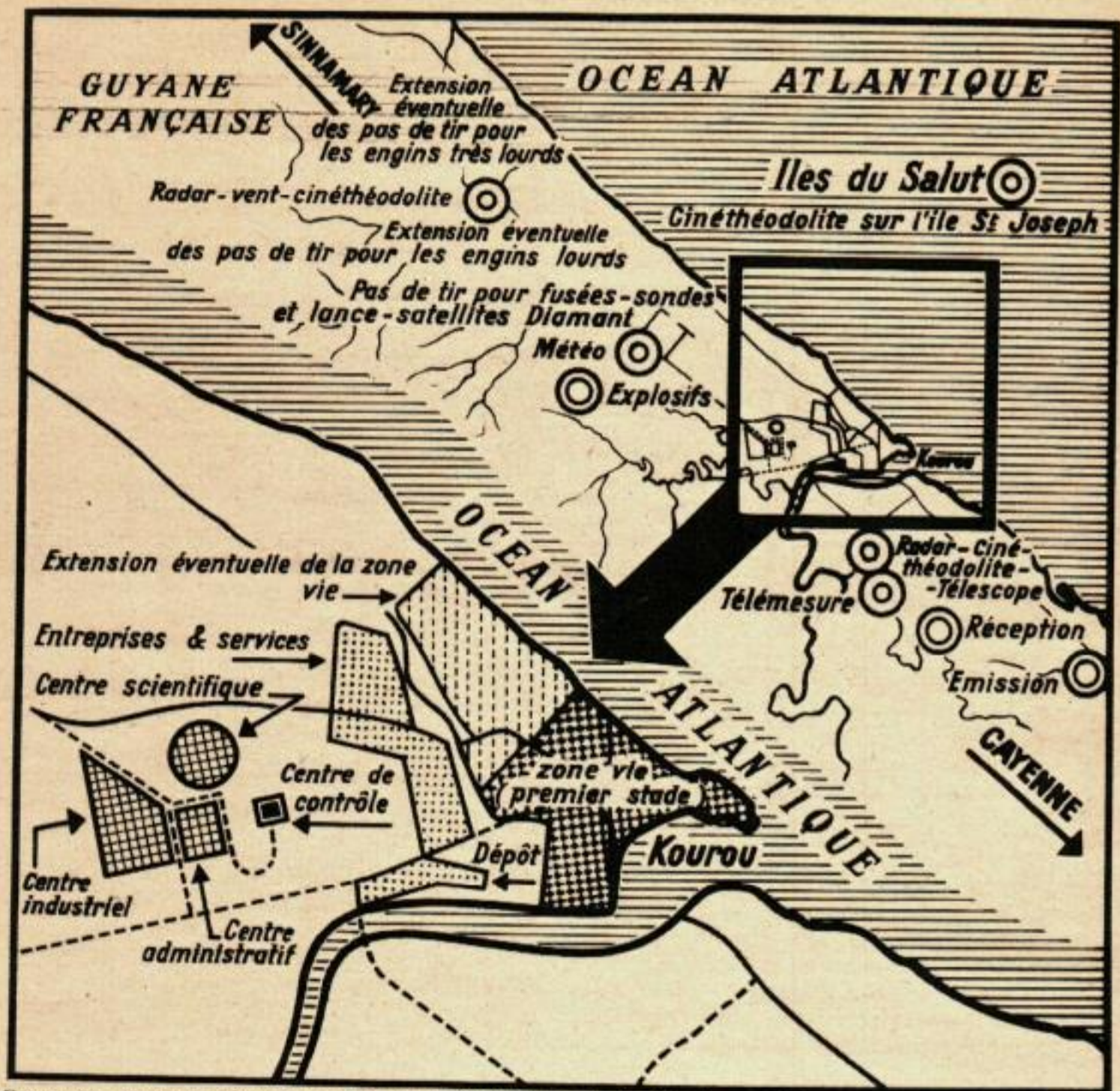




Ces cartes montrent bien l'emplacement de Kourou et des installations avoisinantes. La moitié en bas et à gauche constitue un agrandissement de la partie encadrée plus haut. Kourou se trouve à l'embouchure du fleuve homonyme.

Premier champ de tir équatorial du monde

LE CENTRE SPATIAL FRANÇAIS DE GUYANE

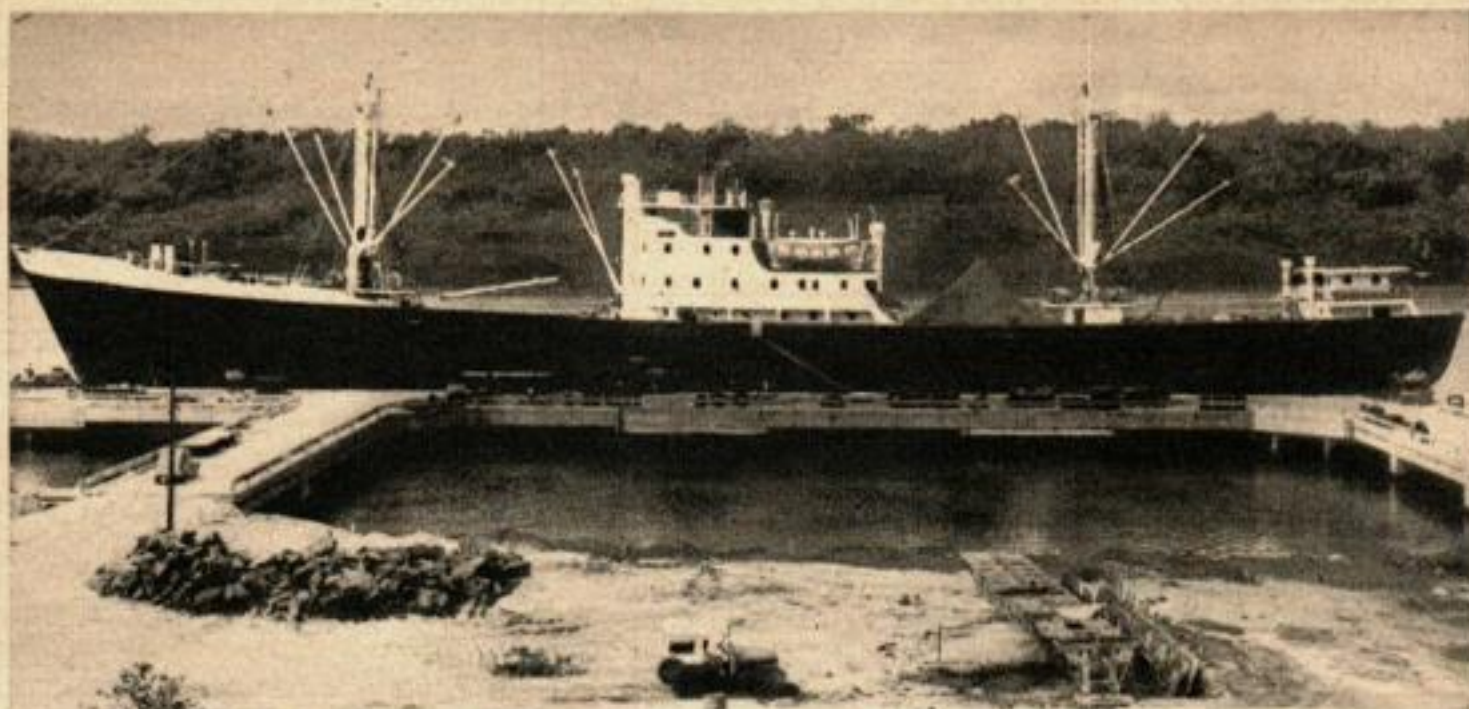
en cours de construction à Kourou, près de Cayenne, assurera le lancement des futurs satellites européens.

Par H.T. SOAM

A PRES une étude approfondie et systématique des emplacements susceptibles de convenir à l'installation d'une base de lancement de fusées et de satellites, le Centre National d'Etudes Spatiales a choisi d'implanter son premier champ de tir en Guyane. Le site offre, en effet, tant sur le plan technique que du point de vue géographique des avantages exceptionnels.

Les problèmes que pose l'aménagement

d'un centre spatial sont extrêmement nombreux et complexes. L'un des plus importants est celui du choix de la latitude, la mise sur orbite d'un satellite s'effectuant dans des conditions optimales si l'inclinaison retenue par rapport à l'équateur est supérieure ou égale à la latitude du point de départ. Il est donc préférable, lorsqu'il s'agit de placer un engin sur une orbite peu inclinée, de disposer d'un champ de tir proche de l'équateur, tel celui que la France implante actuellement à



Le cargo « Mont-Joly » à quai dans le nouveau port fluvial de Kourou, la base spatiale française de Guyane, en cours d'aménagement. Kourou se trouve sur la côte atlantique de la Guyane, à 80 km au nord-ouest de Cayenne, le chef-lieu.

une cinquantaine de kilomètres de Cayenne, chef-lieu du département de la Guyane.

Les orbites équatoriales sont nécessaires pour un grand nombre de missions scientifiques orbitales. Le cas des satellites de télécommunications est particulièrement caractéristique. En effet, il est possible de placer un satellite sur une orbite circulaire suffisamment haute pour qu'une de ses révolutions s'effectue en vingt-quatre heures, pendant que la terre tourne une fois sur elle-même. Pour que l'orbite soit, de surcroît stationnaire, c'est-à-dire que l'engin paraisse immobile aux yeux d'un observateur terrestre, il est indispensable que le plan de rotation soit celui de l'équateur.

La situation géographique de la base française de Guyane facilitera, d'autre part, dans l'avenir, la solution des difficiles problèmes relatifs aux rendez-vous spatiaux et aux tirs de sondes vers la Lune et les planètes du système solaire.

La zone technique réservée au champ de tir s'étend le long de la côte atlantique sur une soixantaine de kilomètres de longueur et 20 km de profondeur, entre Sinnamary et Tonate. Les pas de tir proprement dits seront situés dans la zone côtière comprise entre Kourou et Sinnamary.

Outre le port de Kourou, dont l'équipement se poursuit à un rythme accéléré, une partie de la voirie nécessaire à la desserte du Centre Spatial a déjà été réalisée, et la cité de chantier, destinée à accueillir 1 500 techniciens et ouvriers, sort de terre. Dans le même temps, une ville nouvelle naît en bordure de l'océan, à proximité de la pittoresque Pointe des Roches. Elle abritera 6 000 âmes en 1970 et 25 000 estime-t-on, avant 1980.

L'ensemble des travaux a été divisé en trois lots. Le premier, dit « lot technique »

comprend l'infrastructure : rampes de lancement (pas de tirs), installations des radars et des appareils de télémessure ou d'optique, ainsi que les bâtiments administratifs et techniques, centre de transmission et de contrôle, laboratoires, ateliers, magasins, hangars, services généraux. Les premières réalisations relevant de ce lot intéressent la construction de deux pas de tir, l'un pour les fusées-sondes, l'autre pour les lance-satellites « Diamant ».

Le lot deux concerne l'implantation de la zone-vie, c'est-à-dire la construction de la nouvelle ville spatiale, où s'élèveront, d'ici à trois ans, quelque 700 logements (dont 200 seront livrés en 1967), un hôtel de 200 chambres, des écoles, un hôpital, un centre commercial, une gendarmerie, un centre de télécommunications, un cinéma, une piscine et plusieurs terrains de sport.

Quant au troisième lot, il comprend toute l'infrastructure liée à l'établissement du réseau de communications et des réseaux hydrauliques (canalisations de distribution, systèmes d'épuration) et électrique (centrale énergétique de 10 000 kW de puissance installée, au départ, et lignes à haute tension).

La situation privilégiée du « Cap-Kennedy » français a d'ores et déjà suscité l'intérêt des organisations spatiales, tant nationales qu'internationales existantes. Sur le plan local, la création de la base de Kourou peut être considérée comme un puissant stimulant pour l'activité générale du département de la Guyane. Cette réalisation, d'inspiration purement scientifique, en tous points digne de la place que s'est acquise la France dans le domaine de la recherche spatiale, est donc appelée à jouer dans ce territoire d'outre-mer, quelque peu délaissé jusqu'ici, un rôle économique et social de première importance.